

*La finance contemporaine pose souvent, comme postulat, l'existence d'un marché efficient, sans opportunités d'arbitrage, sans coût de transaction et sans contrainte institutionnelle. Alternativement, elle considère ces frictions simplement comme un coût donné. L'économie institutionnelle et la théorie des contrats quant à elles ont produit une vaste littérature sur les différents jeux possibles en présence de frictions. Cette approche est utile. Néanmoins, elle n'explique pas comment les agents dépassent parfois, de façon innovante et imprévisible, les contraintes informationnelles et institutionnelles auxquelles ils sont assujettis. Nous décrivons un contrat médiéval d'un marché très imparfait. Cette transaction montre pourtant comment plusieurs marchands, à Gènes en 1298, rédigèrent ensemble un contrat pour mieux gérer les risques, s'adapter aux différentes législations du temps, en liant options réelles et financières. Ils étaient contraints par leur environnement et, à cet égard, la théorie des contrats est éclairante. Mais, comme le montre la finance moderne, et en particulier la théorie financière des options, les agents économiques développent une créativité contractuelle, fondée sur les options, pour trouver des solutions.*